



CHILI



D 2183 • CI7
16-31 octobre 1997

Diffusion de l'information sur l'Amérique latine

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

MOTS-CLEFS
Enfants
Famille
Conditions de vie
Pédagogie
Insertion

COMMENT ÉDUQUER LES ENFANTS DE LA RUE ?

Les enfants de la rue sont une réalité caractéristique des grandes villes d'Amérique latine. Il a beaucoup été question, et à juste titre, des assassinats d'enfants de la rue perpétrés notamment au Brésil, en Colombie et au Guatemala mais il ne faudrait pas que ces drames cachent d'autres aspects d'une réalité qui est aussi présente en bien d'autres

pays. On lira ci-dessous un article concernant la situation d'enfants de la rue au Chili avec quelques témoignages précis ainsi que des pistes de réflexions pour un projet éducatif les concernant. Texte de Cecilia Richards, responsable d'expériences éducatives pour les enfants de la rue, paru dans Mensaje, mars-avril 1997 (Chili).

José est aujourd'hui un jeune chilien de 19 ans qui a passé une partie de sa vie dans la rue et qui a participé au programme Maison d'accueil du Foyer du Christ. Il raconte : "... J'avais 15 ans, je faisais des bêtises, je vendais des choses dans les bus. À Mapocho, il y avait la Maison d'accueil. Une dame m'a invité et j'y suis allé le jour même... Cela m'a plu, j'y allais pour déjeuner... J'aimais bien les ateliers, je suis resté huit mois dans la menuiserie. On m'a renvoyé pour insoumission, ensuite je n'y suis plus allé. Chez moi, on ne savait pas que j'allais à la Maison d'accueil, parce que je ne parlais pas avec ma mère. Après, on m'a envoyé au COD¹ de San Miguel pour vagabondage. J'en suis sorti et je suis retourné à la Maison d'accueil. Les proches et amis m'ont donné des conseils, je suis retourné aux ateliers, mais comme j'étais toujours ailleurs,

on m'a de nouveau renvoyé. Maintenant, je travaille : je suis porteur dans un entrepôt. Mes projets futurs sont d'étudier l'électricité et de continuer à travailler pour soutenir ma famille. Actuellement, je suis chef de famille, je suis plus important, je me préoccupe de ce que tout le monde ait de quoi manger et le principal c'est que je n'ai pas les problèmes avec ma mère comme avant."

Aujourd'hui, on ne peut pas savoir si José a fait ses études d'électricité, s'il a sa propre famille ou s'il travaille toujours comme porteur. Mais on peut déjà faire quelques remarques sur la vie quotidienne des autres garçons et filles qui vivent dans la rue et sur les orientations des programmes qui s'adressent à des personnes comme José.

La journée dans la "vie de la rue"

Nous appelons "vie dans la rue" l'expérience des garçons et des filles qui passent la plus grande partie de leur

vie dans la rue, quand ils abandonnent ces espaces où se déroule la vie des autres enfants d'âges similaires : l'école, le quartier, le groupe familial. La vie de ces enfants se combine avec des travaux temporaires, en allant ou pas à l'école, avec la mendicité et des petits vols occasionnels. Une vie en partie comme celle qu'a menée José.

L'âge du début de la vie dans la rue est de six ans, et le plus grand pourcentage se situe entre les 10 et 13 ans. 90 % de ceux qui vivent dans cette situation sont des garçons ; les filles remplissent des tâches comme s'occuper de leurs petits frères et soeurs et faire les travaux domestiques à la maison².

La majorité des enfants qui passent leur vie dans la rue, soit 80 %, dort dans l'habitation de son groupe familial. Cela signifie que ces groupes sont incapables d'assurer la subsistance de

1. Centre d'orientation et de diagnostic, appartenant au Service national des mineurs, SENAME.

2. Les informations ici utilisées proviennent des enfants, garçons et filles, qui suivent les programmes spécifiques du Foyer du Christ, soit, en 1992, 135 enfants et, en 1996, 256 enfants.

tous ceux qui les composent pour qu'ils demeurent dans leur espace habituel. Les garçons et les filles qui vivent dans la rue comptent sur la présence de leurs parents - biologiques ou non. Mais qui assure cette présence ? Le fait que les enfants aillent vivre dans la rue s'explique-t-il par la taille du groupe familial et ses conditions de survie ? Les informations montrent que plus de 20 % des groupes familiaux ne comptent pas plus de 4 personnes et plus de 55 % entre 5 et 7 personnes. Le nombre de personnes à l'intérieur d'un groupe familial ne semble pas être un facteur qui déclenche le début de la vie dans la rue. Cependant, on peut constater que les carences et la pauvreté impliquent une logique de survie qui dépasse le fait que l'on vit ou non avec le groupe familial, qui dépasse aussi la présence ou l'absence des parents biologiques, ou encore le nombre de personnes du groupe familial.

Quant à la présence à l'école de ces enfants de la rue, le pourcentage peut varier de 24 à 38 % selon les données de 1992 ou 1996. Pour ce qui est de la scolarité, 63 % sont allés jusqu'à la sixième année de primaire. La rupture avec l'école se produit à divers moments de l'enseignement primaire. Et ici apparaît une constatation préoccupante : les adultes responsables des groupes familiaux auxquels appartiennent ces enfants ont eu une scolarité plus longue que leurs fils et leurs filles. C'est comme si les forces qu'ils déploient pour la survie n'étaient pas suffisantes pour maintenir le lien avec l'école, ou bien, comme si l'école n'avait pas les capacités de relever le défi d'accueillir des enfants qui vivent dans une situation de carence. Les informations permettent de constater, de plus, que la présence à l'école est différente selon les périodes de l'année : en mars, le pourcentage de présence est nettement plus fort qu'en juillet, septembre et décembre.

Les métiers que font les enfants qui vivent dans la rue sont, pour en nommer quelques-uns, vendeurs, nettoyeurs de tombes, gardiens d'autos, chanteurs dans les bus, porteurs, jardiniers, travaux ponctuels. Si l'on met cette donnée en face de celle concer-

nant la scolarité, on peut se poser le problème du sens, dans la vie de chaque enfant, de son passage par l'école. Mais on peut aussi imaginer la création d'espaces éducatifs qui mettent à profit cette expérience du travail et l'intègrent dans le contexte de la survie.

Orientations pour éduquer les enfants

Un projet éducatif qui soit au plus près des besoins de ces enfants doit prendre en compte comme premier élément la rue. La rue est un espace qui a une vie propre, attrayante, où il est possible de déambuler sans but et sans horaires, où il existe des règles et des normes propres, où il est possible de travailler d'une manière permanente ou ponctuelle. Dans la rue, les enfants vivent en état d'urgence permanente, "leur vie peut changer en cinq minutes" : ils peuvent être arrêtés pour vagabondage ou être surpris en train de chaparder et privés de leur liberté ; ils peuvent s'évader une fois ou l'autre des COD ; ils sont capables de négocier pour demeurer dans le groupe familial s'ils représentent un apport économique. Dans la rue, on trouve les amitiés, mais aussi les risques que l'on affronte avec plus ou moins de succès. La relation entre l'enfant et l'éducateur se situe là. C'est pourquoi l'offre de l'éducateur de rue devra être séduisante, intéressante et respectueuse de cet



LETTRE À THOMAS

"À présent, ma petite fleur en sucre, tu n'es plus un enfant malade. Tu es un enfant comme tu es et je ne te changerais pas pour un autre, même si quelquefois c'est lourd, même si quelquefois cela me fait mal, même si il n'y a pas de jour où je ne désire te voir debout, me parlant de chiens, de chats et de lapins. Plus encore : si les dieux descendaient du ciel et m'offraient que tu puisses marcher comme tout le monde, parler comme tout le monde, penser comme tout le monde, mais que ton âme soit autre, que soit autre ta tendresse, que tu sois un autre, différent de celui que tu es, je dirais merci et je te le jure, mon amour, je te garderais comme ça de guingois, gazouillant, plein de charme. Oui, sans hésiter je te garderais comme ça, comme tu es, parce que je t'aime..."

**Malucha Pinto,
Cartas para Tomas
Ed. Sudamericana, p. 123**

espace de socialisation.

Un second élément consiste à établir une relation significative entre l'éducateur et celui qui vit dans la rue. Il s'agit de construire une alliance affective avec celui qui erre dans la solitude pour amorcer ensemble un cheminement qui renforce l'interaction entre eux. Cependant il s'agit d'une relation soumise à des changements. Dans certaines occasions, elle s'affaiblit ou s'épuise.

Un troisième élément du projet éducatif consiste à offrir des espaces différents de ceux de la rue, comme la maison d'accueil et le foyer pour celui qui n'a pas de cellule familiale ou ne veut pas y dormir. On mise sur le fait que le choix de ces espaces conduira au développement personnel, au mûrissement et au démarrage du long et difficile processus de récupération des rites, habitudes et routines enfantines, abandonnés et remplacés par ceux de la rue.

La Maison d'accueil, avec un domicile connu, est un espace de socialisation avec des normes qui rendent possibles la convivialité et où l'on offre nourriture et activités diverses de récréation, d'apprentissage et de développement personnel. On y trouve des équipes d'éducateurs qui répondent à différentes demandes, incluant les familles des enfants.

Travail avec les familles

Le travail avec les familles est important aussi si on considère avec une attention spéciale - comme l'a très bien exprimé une éducatrice - que "les familles ne nous ont rien demandé, parce que ce n'est pas un problème pour elles que l'enfant soit dans la rue... C'est pourquoi la famille est une cliente involontaire".

Cela suppose des stratégies de séduction qui permettent de gagner des alliés dans la mesure où l'on pénètre de l'extérieur dans l'intimité d'un groupe humain, sans qu'intervienne une demande de ce groupe familial. Pour cela, il est fondamental de reconnaître leurs logiques. Les familles des secteurs marginaux sont essentiellement dépendantes de toute personne qui peut leur apporter un bénéfice quelconque, ou bien dépendantes du bénéfice lui-même, situation qui génère la peur et l'absence d'initiative. On travaille, en fait, avec des familles qui ne gèrent pas elles-mêmes leur quotidienneté.

Il faut aussi reconnaître leur diversité. Il n'est pas possible d'appliquer un même modèle de développement éducatif à tous les sujets. Il n'existe pas une famille type qui rende possible la répétition de stratégies, comme s'il s'agissait de démarches qui, avec certitude, conduisent sur le même chemin. Au contraire, chaque famille a une histoire différente et, par conséquent, le

problème qu'elle pose est particulier. Une fois établi le panorama familial, il faut tracer les lignes de travail qui, dans leur ensemble, s'efforcent de satisfaire les besoins de base et de promouvoir la gestion économique du groupe familial et son développement intégral. Il y a des personnes et des familles avec lesquelles il n'est pas possible d'intervenir, car leur niveau de détérioration personnelle et sociale dépasse les propositions qu'il est possible de leur faire.



Promouvoir les réussites

Dans les projets éducatifs destinés à ceux qui vivent dans la rue, il est extrêmement important que se déroulent des activités qui permettent un succès immédiat plutôt qu'un échec. Dans cet esprit, on met en place différents ateliers - menuiserie, réparation de bicyclettes, papier recyclé, artisanat, théâtre de marionnettes, peinture. Le fait de s'organiser dans le travail proposé par chaque atelier, implique aussi la récupération d'habitudes, l'acceptation de normes et la possibilité de se percevoir soi-même comme capable de les respecter. Dans cette même ligne peuvent être utiles les jeux à solution rapide, comme le football de table ou le ping-pong, jeux dans lesquels la satisfaction de gagner et la tristesse de perdre disparaissent en quelques minutes.

Exigences et tâches à accomplir

Les informations sur le profil des enfants qui sont dans la rue posent des problèmes difficiles dans plusieurs domaines :

- L'école : il semblerait que la construction d'apprentissages pour celui qui supporte des carences sévères, ainsi que la possibilité de rester à l'école soient en péril. La formulation d'un parcours qui s'adapte aux circonstances et aux potentialités des

enfants qui abandonnent progressivement ces espaces habituels de socialisation est absolument nécessaire.

- Les institutions qui travaillent avec l'enfance en difficulté : ce qui a été constaté avec ces enfants, peut constituer un apport pour un projet politique - y compris législatif - qui approche de plus en plus près les besoins des destinataires.

- Les organismes publics et privés préoccupés par la pauvreté : on possède des

données significatives sur une situation dont les racines sont plus profondes que les solutions apportées par les programmes à l'égard de la population, et qui laissent "hors course" un grand nombre de citoyens de notre pays.

Comme tâches à accomplir, il reste à s'intéresser de plus près au problème de la toxicomanie, aux détentions "légales", à la prostitution, à la violence à l'intérieur des familles, à la pauvreté, questions qui sont toutes - mais le sont-elles vraiment ? - une préoccupation de la société en général et de chacun en particulier comme citoyen d'un pays où cohabitent les logiques les plus diverses.

Traduction DIAL.

En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.

STATUT DES ENFANTS DE LA RUE

Article I - L'enfant de la rue a droit à une enfance, non aux intempéries, mais à un abri dans le coeur de ceux qui aiment.

Article II - L'enfant de la rue a droit à une double enfance et par conséquent, même s'il vieillit rapidement dans la rue, il continuera toujours à être un enfant.

Article III - Le regard de l'enfant de la rue sera le regard de l'Amérique et sa tristesse retombera comme un voile épais sur le continent.

Article IV - Il n'est permis à personne d'augmenter la douleur d'un enfant de la rue, car pour lui la douleur suprême est de vivre dans la rue.

Article V - Nous sommes tous obligés de rendre des comptes sur la loi de la solidarité humaine. À aucun enfant de la rue on ne pourra refuser la solidarité, qu'il pleuve à torrent ou que le soleil ne veuille pas se coucher.

Article VI - Il incombe à chaque père et à chaque mère de regarder le visage d'un enfant de la rue avec cet amour spécial avec lequel, le soir, il contemple ses propres enfants.

Article VII - Quand un enfant de la rue est battu, quelque chose de nous est battu. Le mot "battre" devra cesser d'exister dans les relations de la société avec les enfants de la rue.

Article VIII - Les nuits où il pleut, quand le journal télévisé national aura dit "Bonne nuit", devra apparaître sur notre téléviseur, sur la chaîne nationale aussi, le visage d'un enfant de la rue.

Article IX - La profession d'enfant de la rue sera réglementée par une loi spécifique qui abolira les activités existant jusqu'alors :

- mendiant dans les avenues, les rues et places d'Amérique,
- gardien sur les parkings sauvages et peu sûrs,
- consommateur de drogue de toutes sortes,
- mineur délinquant dans les espaces publics du continent.

Article X - Les expressions comme "je fais semblant de ne pas voir" et "excusez-moi, je n'ai pas de quoi vous aider" sont formellement interdites et ne pourront servir d'argument pour ne pas assister l'enfant de la rue.

Article XI - Toutes les voitures devront laisser la priorité à l'enfant de la rue. Il est formellement interdit de l'écraser. On ne doit pas écraser cette souffrance ambulante que nous appelons enfant de la rue.

Article XII - Il ne sera permis à aucune autorité constituée d'affirmer qu'elle gouverne pour le peuple et qu'elle exerce en son nom le pouvoir tant qu'il y aura des enfants du peuple marginalisé dans les carrefours.

Paragraphe spécial : Là où un enfant de la rue est en train de dormir, que ce soit sous un arbre ou sur le banc d'une place, on devra placer une pancarte avec ces mots : "En travaux".

Article XII - Il ne sera permis à personne de maudire la vie, récriminer contre son destin, ou se sentir heureux tant qu'il y aura un enfant vivant dans la rue. Eux seulement auront le droit de donner libre cours à ces sentiments.

Article XIV - Les petites filles de la rue, précocement enceintes, ne pourront solliciter les coups de pied des passants pour avorter. La société toute entière devra les protéger, les abriter, les soigner.

Paragraphe spécial : Pour atteindre le but de cet article, la société sera représentée par la première personne qui aura connaissance de la grossesse.

Article XV - L'être humain rachètera sa condition humaine quand il contempera le visage d'un enfant de la rue et lui demandera pardon pour avoir tellement manqué de le secourir. Jusqu'alors, il ne sera qu'une ébauche d'être humain.

Traduction DIAL.

*Washington Araujo, écrivain brésilien,
Agenda Latino-americana 1997, page 213.*

DIAL • 38 rue du Doyenné - 69005 LYON • Tél. 04 72 77 00 26 • Fax 04 72 40 96 70 • E-mail : dial@globenet.org

Abonnement annuel : France 410 F • Europe 455 F • Avion Amérique latine - Afrique 515 F • USA-Canada 505 F

**Points rencontre à Paris : CEDAL (Centre d'Etude du Développement en Amérique latine) - 43 ter, rue de la Glacière - 75013 Paris
Tél. 01 43 37 87 14 - Fax 01 43 37 87 18 et Service Droits de l'Homme - Cimade - 176 rue de Grenelle - 75007 Paris - Tél. 01 44 18 60 50
Fax 01 45 55 28 13.**